

Parc naturel  
régional du Vercors

# SYLVOTROPHÉE VERCORS 2022

Promouvoir la gestion  
multifonctionnelle  
des forêts du Vercors





# ÉDITO

Le Parc naturel régional du Vercors avait à cœur d'organiser cette manifestation, rejoignant par-là la dynamique amorcée par d'autres Parcs naturels régionaux depuis plusieurs années maintenant. Il s'agissait en effet de promouvoir grâce à ce concours des forêts et des pratiques de gestion forestière intégratrices de l'ensemble des enjeux qui s'offrent au territoire et que l'on pourrait regrouper sous le vocable de multifonctionnalité. Elle désigne très concrètement la mise en œuvre d'une gestion capable d'assurer la production de bois d'œuvre de qualité dans le respect de l'environnement, du paysage et de l'accueil des publics.

À travers ce concours, qui avait également vocation à susciter de l'émulation entre forestiers, il s'agissait de s'appuyer sur des pratiques empiriques vertueuses pour prendre le contre-pied de discours globalisants et simplistes trop souvent entendus, qui tendent souvent à réduire la forêt aux conflits d'usages et aux oppositions parfois stériles entre fonctions économique et écologique. Visualiser, sur le terrain, les pratiques concrètes de gestion

permet bien souvent de dépasser les clivages et d'apprécier la complexité des situations et des pratiques, dans une atmosphère informelle et donc propice au dialogue.

Reste que susciter un tel cadre n'était pas chose aisée, essentiellement en raison du fait que, n'ayant jamais été organisé sur le territoire, le SylvoTrophée était à peu près inconnu des acteurs locaux. Aussi, le Parc du Vercors se félicite de la participation, tout à fait satisfaisante pour une première édition. Ce sont en effet quatre propriétaires qui se sont portés candidats, avec un équilibre entre forêt privée (deux) et forêt publique (deux), que les organisateurs avaient décidé, sur proposition de la commission forêt, d'inclure au concours sans distinction.

Outre le nombre, le Parc souhaite souligner, au même titre que le jury, la qualité des candidatures. Au-delà du seul fait de répondre aux critères de sélection, toutes avaient en commun de présenter un projet de gestion cohérent, de qualité et même, parfois, audacieux. Le Parc tient donc à remercier l'ensemble des

candidats pour l'intérêt porté au concours ainsi que pour la mobilisation en vue de la visite des membres du jury. Car si cette visite a été suscitée par les candidatures, elle a été permise par la mobilisation et l'investissement des jurés.

Qu'ils soient forestiers, écologues ou professionnels du tourisme, tous ont, de manière bienveillante, impartiale et rigoureuse, participé de manière remarquable, c'est-à-dire dans un esprit critique et argumenté, à l'analyse des parcelles et des projets de gestion soumis à leur sagacité. La réussite de cette première édition des SylvoTrophées leur doit beaucoup. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Le Parc du Vercors tient enfin à adresser ses remerciements à l'ensemble des personnes qui ont, de près ou de loin, participé à l'organisation de ces SylvoTrophées.

**Robert Alleyron-Biron,  
vice-président à l'agriculture et la forêt  
au Parc naturel régional du Vercors**

## LE SYLVOTROPHÉE QUÉSACO ?

Le SylvoTrophée se présente comme le pendant forestier du concours agricole des « prairies fleuries ».

Inauguré par le Parc naturel régional du Haut-Jura en 2017, il a vocation à « *distinguer des propriétaires forestiers qui pratiquent une gestion multifonctionnelle, c'est-à-dire permettant de produire du bois d'œuvre de qualité, de maintenir un certain degré de naturalité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement* ».

Afin de mettre en valeur les pratiques de gestion vertueuses de son territoire, le Parc du Vercors a souhaité organiser en 2022 un SylvoTrophée. Le lieu choisi était le Vercors Drômois (plateau).

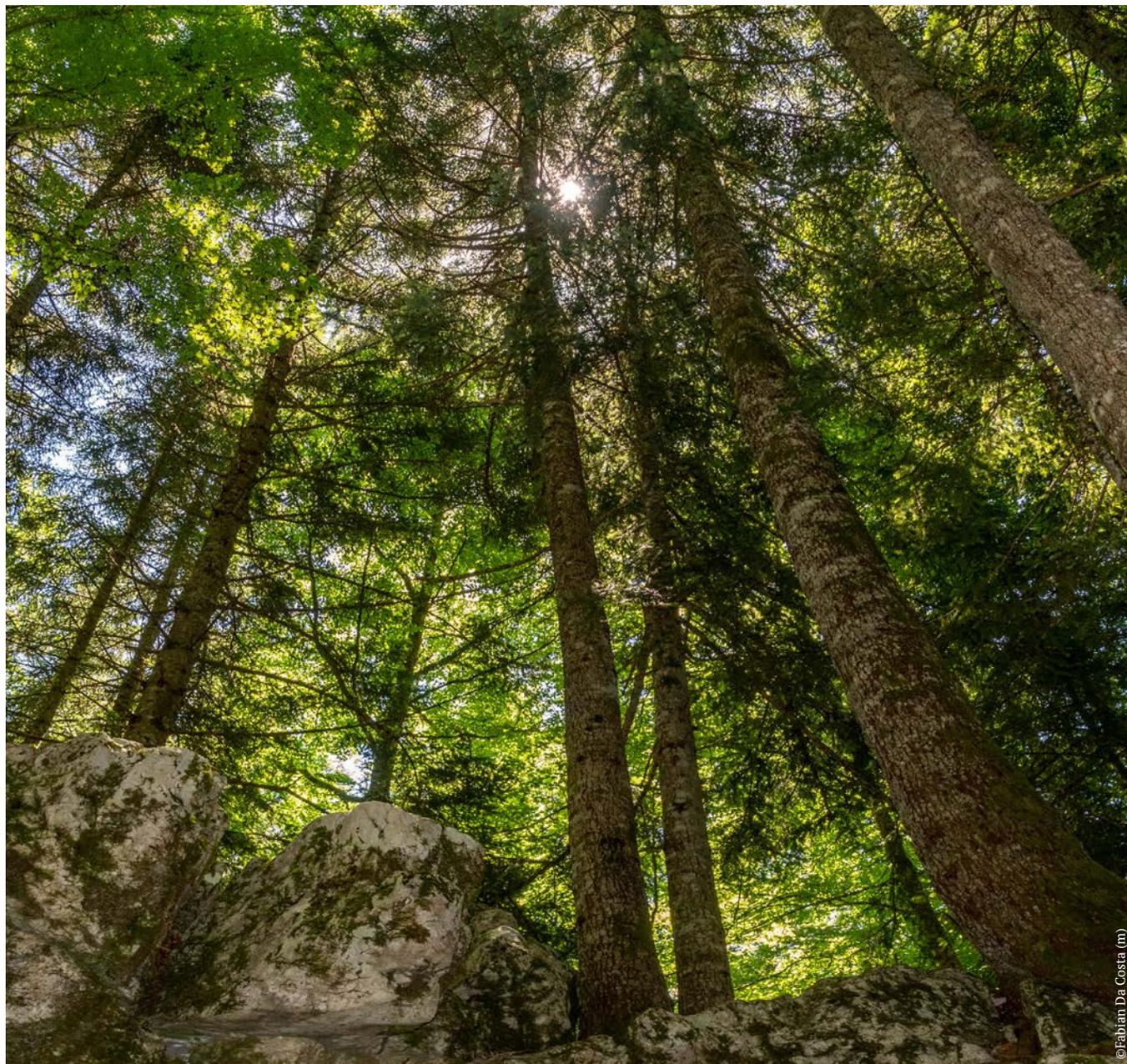
Un jury de cinq experts a été constitué, qui s'est réuni pour visiter les parcelles le 29 juin.

Les visites, d'une durée d'une heure, se sont déroulées de la manière suivante : exposé du propriétaire, déambulation dans les parcelles et renseignement des grilles d'évaluation (qui portaient sur les aspects sylviculture, biodiversité et usagers), puis synthèse des observations auprès du propriétaire.

À l'issue des visites, le jury a délibéré en vue de désigner le lauréat.



## UNE FORÊT GÉRÉE EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE



Dans le Vercors, les forêts sont essentiellement gérées en futaie irrégulière. Ce fut la thématique du SylvoTrophée 2022.

La futaie irrégulière désigne un traitement sylvicole **où toutes les classes d'âge d'arbres sont présentes en même temps** sur la parcelle, formant ainsi plusieurs strates de végétation, depuis les semis jusqu'aux arbres adultes.

Les coupes se font de manière régulière, dans un intervalle de temps généralement compris entre 8 et 12 ans, variable selon la fertilité de la station. D'intensités modérées, elle prélèvent en général et en fonction de l'historique du peuplement et des configurations, de 20 à 30 % du volume de bois sur pied sans n'avoir jamais recourt à des coupes rases.

L'objectif est de **permettre une régénération naturelle de la forêt**, sans recours à des plantations. En futaie irrégulière, on travaille toujours au profit de la qualité et les interventions conjuguent plusieurs approches : récolte des arbres arrivés à maturité, ouverture de puits de lumière pour favoriser l'émergence de la régénération naturelle, prélèvement des arbres malades ou mal conformés, etc.

Cette manière de faire présente l'intérêt d'offrir **un couvert forestier continu**, ce qui a pour effet de limiter l'érosion des sols, d'amortir les chutes de blocs, de préserver la biodiversité grâce à la permanence des habitats et de l'ambiance forestière, mais, aussi, les paysages.

C'est la raison pour laquelle cette approche est privilégiée en zone de montagne, et notamment dans le Vercors.

## Les bonnes pratiques observées

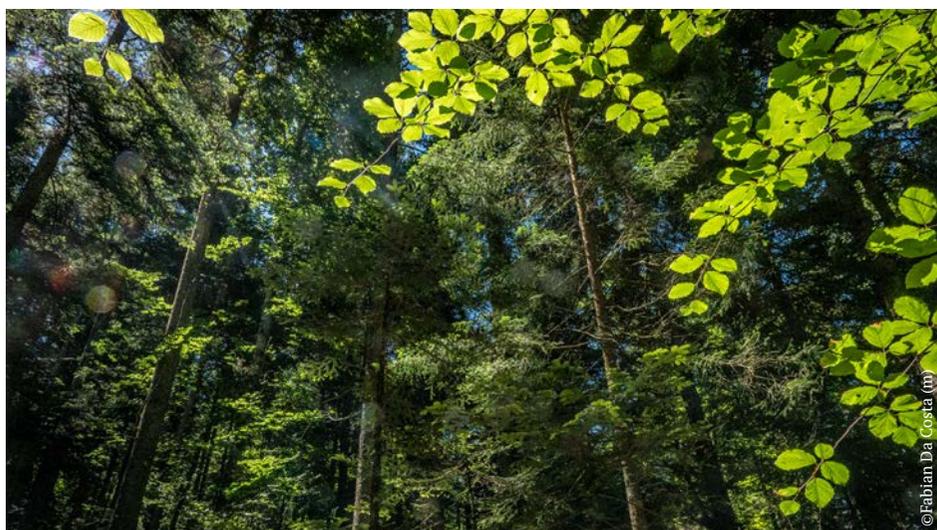
Le SylvoTrophée a mis en relief la bonne prise en compte par les propriétaires et gestionnaires de **la problématique du changement climatique**, qui impacte nécessairement la façon dont on gère les forêts.

Sur le terrain, le jury a pu observer la volonté partagée de stimuler la fonctionnalité de l'écosystème forestier et ainsi son adaptation au changement climatique.

La recherche d'une structure hétérogène des houppiers et des classes d'âge, la préservation de la qualité des sols et **le travail d'un mélange d'essences « adaptées » dans la régénération** constituaient les piliers de cette démarche.

Très concrètement, on observe dans de nombreuses parcelles **une volonté d'accroître la part des feuillus** au détriment de celle des résineux, qui ont longtemps été hégémoniques mais dont on sait qu'ils sont plus vulnérables aux évolutions climatiques attendues.

Dans une région où les feuillus sont encore trop peu valorisés en bois d'œuvre, ces considérations obligent les forestiers à repenser la manière de conduire la sylviculture de leurs peuplements, en inventant sans cesse de nouvelles manières de faire et en faisant constamment preuve d'humilité et d'autocritique.



### Focus sur...la conversion d'une futaie régulière d'épicéas en futaie irrégulière

Le jury a été marqué par la visite de la parcelle d'un candidat. Celle-ci consiste en une plantation monospécifique d'épicéas sur une vaste surface (environ 11 ha), réalisée dans les années 1960 et issue d'un programme de plantation du Fonds forestier national, un dispositif étatique désormais éteint, qui permettait des emprunts à taux zéro pour financer des plantations.

Or, à l'heure actuelle, compte-tenu de la baisse des précipitations – et/ou de leur répartition aléatoire sur l'année – et de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, on sait que l'épicéa, en dépit de la qualité du bois qu'il produit, est vulnérable.

Le propriétaire s'est donc fixé deux objectifs : introduire des essences potentiellement adaptées au changement climatique et convertir le peuplement en futaie irrégulière, afin d'éviter les « coupes rases » et d'obtenir un couvert continu.

Cela passe par la mise en œuvre d'une démarche expérimentale consistant à ouvrir des trouées d'une surface de quelques centaines de mètres carrés et d'y planter pas moins de sept essences feuillues différentes.

Ce projet, très cohérent, présente de surcroît, par l'amélioration des capacités d'accueil de la faune et par la diversification floristique qui découlent de la gestion proposée, l'avantage de favoriser la biodiversité.

### Focus sur... les documents de gestion durable

En France, le Code forestier prévoit, pour toutes les forêts publiques (appartenant aux communes, à l'État et aux établissements publics) et pour les forêts privées de plus de 25 ha, l'obligation de posséder un document de gestion durable.

Qu'il s'appelle « aménagement forestier » (pour les forêts publiques) ou « plan simple de gestion » (pour les forêts privées), il s'agit d'un document de planification à moyen

terme (10 à 30 ans). Il échelonne, selon un calendrier, les différentes interventions qui auront lieu dans la forêt, lesquelles tiennent compte de la nature des peuplements et du potentiel de production.

## Les points d'attention

Le jury a pu remarquer que la plupart des parcelles souffraient d'une présence conséquente du gibier, qui se manifeste sur le terrain par **l'abrouissement des semis** issus de la régénération naturelle.

Pour y faire face, il peut être opportun de mettre en place une concertation avec les chasseurs locaux afin d'accentuer, par exemple, la pression cynégétique sur les zones à enjeux (attribution de bracelets à une zone précise, investissement dans un mirador etc...).

Dans une perspective d'adaptation au changement climatique, le jury a pu constater que les candidats diversifiaient les essences et il les invite à poursuivre dans cette voie.

En cultivant des essences variées, on multiplie les chances de limiter la propagation des ravageurs et de rechercher des espèces adaptées aux évolutions du climat.

Cette démarche est exigeante en ce qu'elle implique des mutations culturelles : en réinventant ses itinéraires sylvicoles, le forestier doit revoir ses schémas de pensée. La filière de transformation doit également s'adapter à la valorisation d'essences qui, jusque-là, étaient peu valorisées en bois d'œuvre.

Et cela concerne également le consommateur final, qui devra composer avec ce que la forêt est en capacité de produire.



## UNE FORÊT ATTENTIVE À LA BIODIVERSITÉ

Les espaces forestiers sont avant tout des habitats pour une faune et une flore particulières, qui en font des zones refuge pour la biodiversité. Elles remplissent aussi des rôles essentielles, qu'on appelle services écosystémiques : régulation du climat, cycle de l'eau, stockage de carbone etc.

La gestion forestière doit rester compatible avec ces fonctions environnementales et les techniques d'exploitation du bois limiter leurs impacts sur l'écosystème.

**La préservation du bois mort** sur pied ou au sol et l'abandon des rémanents d'exploitation au sol permettent non seulement de favoriser la présence d'une faune spécifique, mais aussi, par l'action de décomposition qui en découle, de créer de l'humus et ainsi participer au bon fonctionnement des sols... garants de la productivité.

Il s'agit donc d'un cercle vertueux qui préserve la fonctionnalité de l'écosystème forestier : tout le monde s'y retrouve !

Le sol est aussi un élément majeur support de l'écosystème. Les engins mobilisés pour l'exploitation forestière étant de plus en plus lourds, **les interventions doivent se raisonner en fonction des conditions météorologiques** pour éviter leur circulation sur sol humide et limiter le risque de tassement et de création d'ornières.

En effet, un sol tassé est susceptible d'asphyxier les racines des arbres et de modifier la pénétration et l'écoulement de

l'eau. Ceci est d'autant plus dommageable qu'il faut plusieurs dizaines d'années, voire plusieurs siècles, pour « réparer » un sol...

Au-dessus du sol, il existe une biodiversité inféodée aux différents étagements de végétation. Plus elles sont nombreuses et plus il y a d'habitats potentiels pour la faune et la flore. La futaie irrégulière, en réunissant des arbres d'âges différents, permet justement une diversité de strates.

La présence de troncs aux diamètres différents sera aussi un plus, avec un intérêt spécifique pour les très gros bois qui peuvent abriter les loges de pics.

**La diversité des essences** sera aussi recherchée. Les massifs forestiers du plateau du Vercors abritent majoritairement des hêtraies – sapinières mêlant sapins, épicéas et hêtres. Mais d'autres essences, de feuillus notamment – dont on a vu qu'il fallait accroître leur proportion –, sont présentes naturellement : ainsi en va-t-il du merisier, de l'alisier blanc ou de l'érable sycomore par exemple.



©PNRV/Jean Andrieux



©Fabian Da Costa (m)

## Les bonnes pratiques observées

Les propriétaires et gestionnaires rencontrés étaient particulièrement sensibilisés à l'importance de laisser des bois morts, au sol comme sur pied, qui sont les habitats, entre autre, d'une multitude d'insectes. Sur toutes les parcelles qui avaient fait l'objet d'une exploitation, les rémanents d'exploitation avaient été conservés au sol, de manière à favoriser la création d'humus et à stimuler la diversité entomologique et la vie du sol.

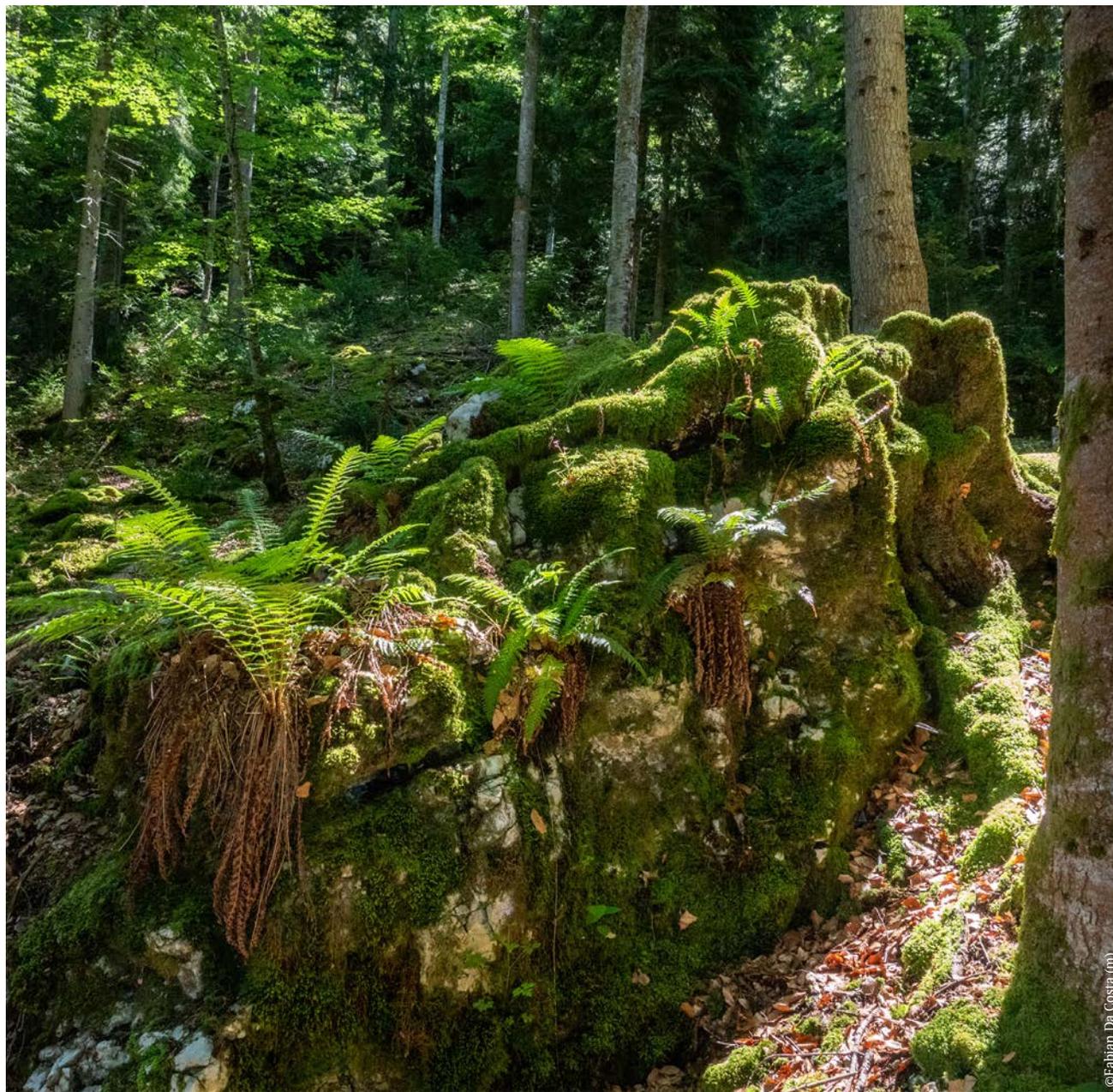
Dans les opérations de martelage, on a pu constater que des arbres remarquables, qui hébergent des dendromicrohabitats, étaient spécifiquement désignés, et, par-là, placés à l'écart de la coupe, au profit de la biodiversité. Pour limiter l'impact de la circulation des engins sur le sol, une parcelle peu pentue allait se voir intégrer **des cloisonnements d'exploitation**. Il s'agit de petits chemins parallèles, espacés de 15 à 30 mètres en moyenne, sur lesquels les engins peuvent circuler. Ce phénomène de canalisation permet d'éviter la divagation dans les parcelles et son corollaire, le tassement des sols.

Une des parcelles visitées intégrait une prairie. Or, le gestionnaire a fait le choix de ne la faucher que tous les deux ans. En laissant la végétation faire son cycle complet, c'est un habitat support pour les insectes – notamment pollinisateurs – et l'avifaune.

## Les points d'attention

Les jurés ont globalement observé **un déficit de gros bois** morts ou vivants, précieux, entre autres, pour le nichage des oiseaux.

Cela tient à au moins deux facteurs : passé un certain diamètre, les lignes de sciage standardisées ne permettent pas de valoriser au mieux les gros diamètres résineux ; il est donc économiquement plus rentable de couper les arbres avant qu'ils ne soient trop gros. Par ailleurs, il existe sur le Vercors une longue tradition d'exploitation de charbon de bois et de bois de chauffage : les feuillus étaient donc systématiquement exploités et peu ont atteint de gros diamètres.



## UNE FORÊT OUVERTE AU PUBLIC

Que la propriété soit de nature privée ou publique, la forêt n'en reste pas moins un lieu de passage, de loisirs et d'accueil du public.

En plus de la sylviculture, elle se prête à une multitude d'activités au fil des saisons : chasse, cueillette, promenade, équitation, ski, chiens de traîneaux... c'est ce que l'on appelle le multi usage.

Les pistes forestières en sont le parfait exemple : créées pour l'exploitation forestière, elles sont également le support d'activités sportives et de loisirs divers.

Propriétaires et gestionnaires forestiers doivent tenir compte de cette fréquentation, notamment en conservant un milieu forestier accueillant et sécurisé.

En retour, il est impératif pour le public de respecter ce milieu. Cela passe par le fait de proscrire les véhicules à moteur, de ne pas divaguer hors des sentiers, mais aussi de respecter les interdictions temporaires qui peuvent être introduites à l'occasion d'une exploitation.

En effet, l'abattage et le débardage des arbres sont des opérations potentiellement très dangereuses.

Les jurés ont pu ressentir un sentiment de bien-être en parcourant les parcelles. Ce sentiment est favorisé par la présence d'une ambiance paysagère agréable, qui tient à la manière de gérer les forêts.

En effet, la gestion en futaie irrégulière, dans la mesure où **elle ne recourt pas aux coupes rases** et applique des prélèvements par petites touches, est particulièrement propice à **la continuité paysagère**.



## Les bonnes pratiques observées

En plus des pistes et chemins forestiers, plusieurs initiatives ont attiré l'attention du jury.

Un propriétaire privé a entrepris de rénover de ses propres mains un abri en bois, qu'il a souhaité ouvrir au public. Il permet de s'abriter des intempéries ou de pique-niquer, par exemple.

Ce même propriétaire a instauré une collaboration avec le musée de la Préhistoire pour la fourniture de silex à vocation pédagogique.

La clairière d'une forêt communale fait l'objet d'une concession au profit d'un apiculteur pour l'installation de ses ruchers en lisière de forêt.

De la même manière, une autre parcelle de forêt communale accueille des chevaux au sein d'une zone ouverte.

## Les points d'attention

Le jury a pu observer de nombreuses traces d'activités humaines aujourd'hui révolues. Parmi celles-ci, la pratique du charbonnage – très courante dans le Vercors<sup>1</sup> –, qui consistait à couper le bois de la forêt et à le transformer en charbon sur place.

Les traces de cette activité sont encore visibles aujourd'hui, notamment sur certaines zones plates, où l'on peut observer que la terre est de couleur noire, ce qui s'explique par la combustion du bois et le rejet de carbone dans le sol. Or, ces charbonnières ne sont bien souvent visibles qu'à l'œil exercé. Il serait donc pertinent que les propriétaires et gestionnaires les préservent et les signalent aux personnes qui fréquentent la forêt, de manière à perpétuer le souvenir des activités de nos ancêtres.

Compte-tenu de l'importante fréquentation des milieux naturels que l'on observe aujourd'hui, l'accueil du public devient un enjeu majeur pour les propriétaires et gestionnaires forestiers. Le jury a invité les candidats à considérer l'accueil du public – dans la mesure où il reste respectueux – comme une opportunité à saisir pour communiquer sur leurs pratiques.

<sup>1</sup> Philippe Hanus, « Je suis né charbonnier dans le Vercors ». *Petite histoire des hommes dans la forêt*, Parc naturel régional du Vercors, 1999.



© Fabian Da Costa (m)



© Prises2vues (m)

## PRÉSENTATION DES CANDIDATS

NOM DU CANDIDAT	TYPE DE PROPRIÉTÉ	GESTIONNAIRE	COMMUNE
SCF du Royans Vercors	Forêt privée	Jean-René Lorang (expert forestier)	Saint-Julien-en-Vercors
John Astic	Forêt privée	John Astic	Vassieux-en-Vercors
Commune de Vassieux-en-vercors	Forêt publique	ONF	Vassieux-en-Vercors
Commune de Die	Forêt publique	ONF	Vassieux-en-Vercors

## PRÉSENTATION DES JURÉS

Président : Robert Alleyron-Biron (vice-président du PNR Vercors)					
Collège « sylviculteurs »		Collège « écologues »		Collège « usagers »	
<b>Véronique Jabouille</b>	Ingénieure forestier, CRPF AURA	<b>Erwann Juhel</b>	Ecologue, Parc du Vercors	<b>Alain Roche</b>	Maire de Clelles, guide de haute montagne
<b>Jean-Sébastien Jacquet</b>	Ingénieur, docteur en écologie forestière – association Sylv'acctes	<b>Jules Meallier</b>	Technicien forestier à l'ONF, spécialisé en biodiversité forestière (présent à titre personnel)		

## RÉSULTAT DU CONCOURS

Le partage des candidats n'a pas été aisé. Après délibération, le jury a désigné la commune de Vassieux-en-Vercors comme **lauréate** de cette première édition du SylvoTrophée Vercors 2022. En plus de sa démarche intégratrice de multiples enjeux, la candidature s'est démarquée par une parcelle en futaie irrégulière avec une diversité de strates, de diamètres et d'essences particulièrement importante.

En outre, le jury a décidé à l'unanimité de distinguer John Astic en lui attribuant une mention spéciale expérimentation, récompensant la démarche remarquablement mise en œuvre dans sa parcelle.

## FOCUS SUR LE TROPHÉE

Il n'est pas de SylvoTrophée sans trophée. Aussi, désireux d'illustrer les potentialités de valorisation du matériau bois, le Parc du Vercors a souhaité récompenser le lauréat par un trophée réalisé en bois local. C'est Victor Nicolai, un artisan de la Chapelle-en-Vercors, qui l'a conçu et créé.

Réalisé exclusivement en bois, le trophée mobilise différentes essences présentes sur le territoire : le socle est composé d'érable provenant de Villard-de-Lans ; les chantournages d'arbres sont constitués de frêne et de hêtre d'Autrans ; et la rainure est en noyer de Chatte. Il représente un résineux et un feuillu, dont le mélange caractérise bien les forêts du Vercors.

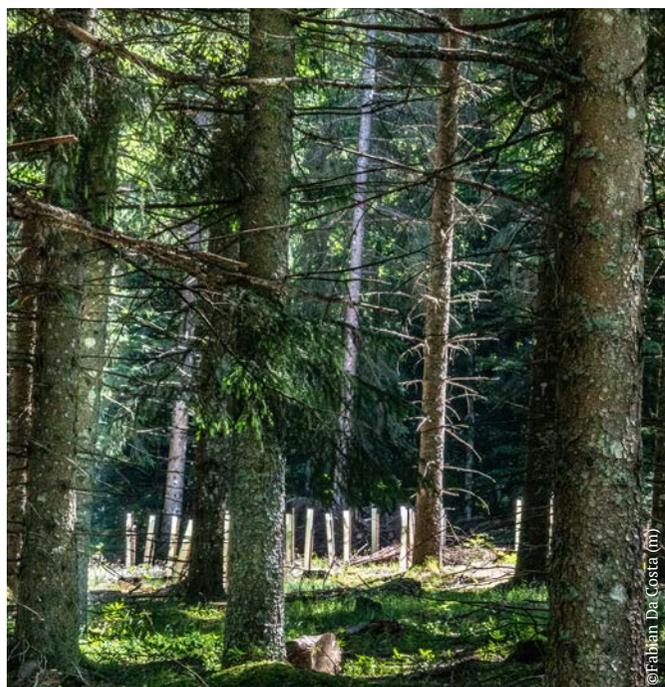


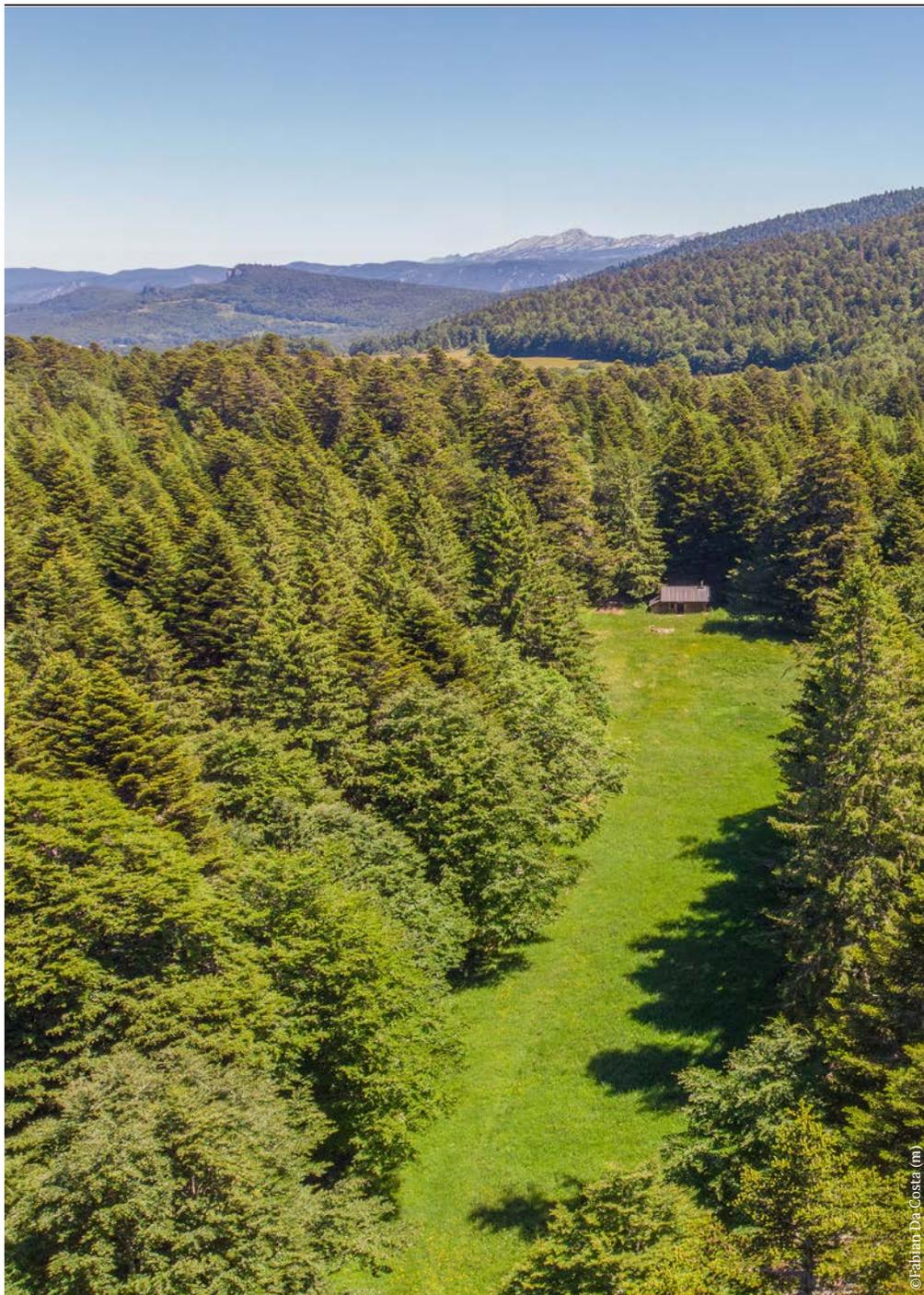
## ÉLÉMENTS CLEFS SUR LA FORÊT DU VERCORS

Le Vercors, qui présente un étagement compris entre 210 et 2 341 m d'altitude, est un territoire éminemment forestier. Sa surface boisée occupe près de 70 % des 206 208 hectares que recouvre le Parc. Massif situé à cheval entre les Alpes du Nord et du Sud, le Vercors subit différentes influences climatiques. Ce phénomène, qui se conjugue à l'altitude et aux caractéristiques des sols, explique que les forêts présentent une composition et un profil extrêmement variés.

Parmi les principaux grands ensembles de peuplements, on compte :

- des peuplements de pins à crochets sur les hauts plateaux
- des hêtraies-sapinières-pessières sur les plateaux
- des taillis principalement composés de hêtres, chênes et érables sur les coteaux
- des accrus ligneux principalement composés de pins sylvestres à la frontière des zones agricoles, issus de leur déprise
- des plantations de pins noirs issues de la politique de l'État en matière de Restauration des terrains en montagnes (RTM) qui s'est mise en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour protéger les sols de l'érosion, notamment au-dessus des villages ou des zones à enjeux.





© Fabiano Da Costa (m)

## EN GUISE DE CONCLUSION

Au-delà de leur aire de répartition naturelle, la composition spécifique (= des essences) des peuplements est le fruit d'une sélection opérée par l'homme depuis plusieurs siècles.

Il a façonné – à climat constant – des peuplements et sélectionné des essences qui étaient les plus à même de répondre à ses besoins économiques.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, il n'existe pas sur le territoire de forêts « naturelles ». Toutes ont fait l'objet, à un moment ou à un autre de l'histoire, d'une intervention humaine. Elles sont donc le produit d'une construction sociale.

Aujourd'hui cependant, le climat, dont l'évolution si rapide a principalement été causée par les activités humaines, vient bouleverser les approches en même temps que l'ordonnancement du temps.

Là où, jusqu'à une époque très récente, le forestier était « libre » de choisir certaines essences (sous réserve de leur adaptation aux conditions stationnelles) dont il maîtrisait les débouchés commerciaux, il doit aujourd'hui composer avec un facteur externe à la parcelle – le climat – dont il ne maîtrise pas le rythme des évolutions et sur lequel il n'a directement aucune prise.

Aussi, dans un contexte où les températures augmentent, où les précipitation tendent à être

réparties différemment sur l'année, où les sécheresses deviennent de plus en plus fréquentes et intenses, tout comme

les événements climatiques extrêmes, les forestiers sont confrontés à de véritables défis, dont le principal réside dans le choix des essences.

Compte-tenu du temps qu'il faut pour qu'un arbre soit en mesure de produire du bois d'œuvre de qualité et des incertitudes liées à l'évolution du climat, lesquelles doit-il privilégier ? Quelle sylviculture doit-il pratiquer ?

Pour l'heure, nous n'avons aucune certitude, si ce n'est qu'il n'existe pas de recette miracle ou de réponse monolithique : diversité et humilité doivent être les maîtres-mots de nos approches. À coup sûr, il faudra faire preuve, dans une démarche expérimentale très autocritique, tenant compte de l'ensemble des micro-enjeux locaux, d'inventivité et d'audace.

Ce sont précisément ces démarches que le SylvoTrophée cherche à valoriser.



Parc naturel  
régional du Vercors

Contact  
Céline Jeannin  
[celine.jeannin@pnr-vercors.fr](mailto:celine.jeannin@pnr-vercors.fr)

[www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr)